



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation d'éducation spéciale

Question écrite n° 63905

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les difficultés que rencontrent les familles dont les enfants sont atteints de citrullinémie. Ce grave trouble du métabolisme qui peut entraîner un décès rapide des enfants atteints, les oblige à suivre un régime hypoprotidique très sévère. Le respect de ce régime nécessite l'alimentation de l'enfant par une sonde nasale connectée à un appareil d'alimentation continue. La lourdeur des soins requiert la présence constante d'un parent aux côtés de l'enfant. Or certaines caisses primaires d'assurance maladie refusent aux familles l'attribution d'une aide spéciale de 3e catégorie. Aussi, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin d'aider les familles et les malades atteints de citrullinémie.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63905

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4083